

Du Sieur **Antoine** an mil huit cent trente-huit, à huit heures du jour
 ACTE DE MARIAGE de **Jacques Lezard**
 âgé de trente deux ans, né le 15 Mars 1806 département de l'Orne
 du Sieur **Antoine** du mois de Janvier mil huit cent trente-huit, à huit heures du jour
 profession de cultivateur domicilié à Lezard département de l'Orne
 fils majeur de feu Louis Lezard et de Marie Lezard
 département de l'Orne et de Marie Lezard
 département de l'Orne

Et de **Marie Gode** âgée de quarante ans, née le 15 Mars 1806 département de l'Orne
 du Sieur **Antoine** mil huit cent trente-huit, à huit heures du jour
 profession de cultivateur domiciliée à Lezard département de l'Orne
 fille majeure de feu Louis Lezard et de Marie Lezard
 département de l'Orne et de Marie Lezard
 département de l'Orne

Les actes préliminaires sont : 1° la publication faite par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse.

Le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse.

Le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1^{er} du Code civil, sur le Mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractions ont déclaré prendre en mariage l'un **Antoine Gode** Epoux et l'autre **Jacques Lezard**

En présence de leur **Antoine** domicilié à Lezard
 département de l'Orne âgé de trente deux ans, profession de cultivateur, marié
 de leur **Antoine** domicilié à Lezard
 département de l'Orne âgé de trente deux ans, profession de cultivateur, marié
 de leur **Antoine** domicilié à Lezard
 département de l'Orne âgé de trente deux ans, profession de cultivateur, marié
 Et de leur **Antoine** domicilié à Lezard
 département de l'Orne âgé de trente deux ans, profession de cultivateur, marié

Après quoi, moi Juge de Paix de l'Orne, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse.

Antoine Gode
Jacques Lezard
Antoine Gode
Jacques Lezard
Antoine Gode
Jacques Lezard

no 13
 Lezard
 Jacques Lezard
 de
 Lezard
 Marie Gode

Du Sieur **Antoine** an mil huit cent trente-huit, à huit heures du jour
 ACTE DE MARIAGE de **Jacques Lezard**
 âgé de trente deux ans, né le 15 Mars 1806 département de l'Orne
 du Sieur **Antoine** du mois de Janvier mil huit cent trente-huit, à huit heures du jour
 profession de cultivateur domicilié à Lezard département de l'Orne
 fils majeur de feu Louis Lezard et de Marie Lezard
 département de l'Orne et de Marie Lezard
 département de l'Orne

Et de **Charles Auguste Villon** âgé de trente ans, né le 15 Mars 1808 département de l'Orne
 du Sieur **Antoine** mil huit cent trente-huit, à huit heures du jour
 profession de cultivateur domicilié à Lezard département de l'Orne
 fils majeur de feu Louis Lezard et de Marie Lezard
 département de l'Orne et de Marie Lezard
 département de l'Orne

Les actes préliminaires sont : 1° la publication faite par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse.

Le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse.

Le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1^{er} du Code civil, sur le Mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractions ont déclaré prendre en mariage l'un **Charles Auguste Villon** et l'autre **Jacques Lezard**

En présence de leur **Antoine** domicilié à Lezard
 département de l'Orne âgé de trente deux ans, profession de cultivateur, marié
 de leur **Antoine** domicilié à Lezard
 département de l'Orne âgé de trente deux ans, profession de cultivateur, marié
 de leur **Antoine** domicilié à Lezard
 département de l'Orne âgé de trente deux ans, profession de cultivateur, marié
 Et de leur **Antoine** domicilié à Lezard
 département de l'Orne âgé de trente deux ans, profession de cultivateur, marié

Après quoi, moi Juge de Paix de l'Orne, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse, et par nous les Juges de Paix de l'Orne, le 15 Mars 1838, au domicile de la future épouse.

Charles Auguste Villon
Jacques Lezard
Charles Auguste Villon
Jacques Lezard
Charles Auguste Villon
Jacques Lezard

no 11
 Lezard
 Antoine Lezard
 et
 Villon
 Charles Auguste